

Fiche de données de sécurité

| Section 1. Identification | |
|---|---|
| Identificateur du produit | Chem Thane |
| | Version : 6 Date d'entrée en vigueur : 15 janvier 2021 |
| Autres moyens d'identification | Aucun |
| Identification du fournisseur initial | Chemfax Products Ltd. 11444 – 42 Street SE Calgary, AB T2C 5C4 Tél. : 403-287-2055 |
| Usage recommandé et restrictions d'utilisation | Solvant industriel, dégraissant. Eviter le contact avec les surfaces chaudes. |
| Famille de produit | Alcanes halogénés |
| Numéro d'urgence | 1-855-887-2055 Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 30 HNR |

| Section 2. Identification des dangers | |
|--|---|
| Classification du risque |   |
| Dangers pour la santé | Corrosion/irritation cutanée – Catégorie 2 Cancérogénicité – Catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3 Lésions oculaires/irritation – Catégorie 2A Mutagénicité sur cellules germinales – Catégorie 2 |
| Dangers pour l'environnement | Dangereux pour le milieu aquatique – Danger à long terme (chronique) – Catégorie 3 |
| Mention d'avertissement | Danger |
| Mention de danger | Provoque des irritations cutanées. Peut provoquer le cancer. Peut entraîner une irritation des voies respiratoires, une somnolence ou des vertiges. Cause de graves irritations oculaires. Suspecté de provoquer des anomalies génétiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| Conseils de prudence relatifs à la prévention | Se laver soigneusement les mains après manipulation. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu |

Fiche de données de sécurité

| | |
|--|--|
| | <p>et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants, vêtements, lunettes et masque de protection.</p> <p>Eviter d'inhaler les poussières, fumées, gaz, brumes, vapeurs ou pulvérisations de ce produit. Utiliser uniquement à l'air libre ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>Eviter tout rejet dans l'environnement.</p> |
| Conseils de prudence relatifs aux interventions | <p>EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : rincer abondamment la peau à l'eau et au savon.</p> <p>Traitement spécifique : ne pas faire vomir, sauf indication contraire du personnel médical. Aucun antidote particulier. Soins de support. Consulter un médecin en cas d'irritation cutanée.</p> <p>Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>En cas d'exposition suspectée ou avérée, consulter un médecin.</p> <p>EN CAS D'INHALATION : déplacer la victime à l'air libre et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.</p> <p>EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : rincer soigneusement les yeux à l'eau claire pendant plusieurs minutes. En cas de port de lentilles de contact, les retirer si la manœuvre est aisée. Poursuivre le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.</p> |
| Conseils de prudence relatifs au stockage | Garder sous clé. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient hermétiquement fermé. |
| Conseils de prudence relatifs à l'élimination | Eliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation locale en vigueur. |
| Autres dangers | Aucun |

Section 3. Composition / informations sur les composants

| Dénomination chimique | Nom commun ou synonymes | Numéro CAS et autres identificateurs uniques | Concentration |
|--|-------------------------|--|---------------|
| Trichloréthylène | Sans objet | 79-01-6 | 90-100 % |
| Les autres composants sont considérés sans danger et font partie d'un mélange breveté. | | | |

Section 4. Mesures de premiers secours

| | |
|-------------------------|--|
| Contact oculaire | Se rincer les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes. Consulter un médecin. |
| Contact cutané | Rincer la zone affectée à l'eau claire. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. |

Fiche de données de sécurité

| | |
|---|---|
| Inhalation | Transporter la victime à l'air frais. En cas de difficulté à respirer, consulter immédiatement un médecin. |
| Ingestion | Faire boire deux verres d'eau à la victime. Ne pas faire vomir. Coucher la victime sur le côté gauche afin d'empêcher l'aspiration de vomissures. Consulter immédiatement un médecin. |
| Principaux symptômes et effets, aigus et différés | Peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Les vapeurs peuvent provoquer une somnolence ou des vertiges. Peut causer une irritation cutanée. |
| Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial | Du fait qu'une absorption rapide par les poumons peut se produire en cas d'aspiration et engendrer des effets systémiques, la décision de provoquer ou non le vomissement devra être prise par un médecin. Si on opte pour un lavage d'estomac, il est suggéré de pratiquer un examen endotrachéal et/ou œsophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien mettre en balance le risque d'aspiration pulmonaire avec la toxicité. Aucun antidote particulier. Soins de support. Traitement fondé sur le jugement du médecin en fonction des réactions du patient. Suite à une surexposition, n'administrer de l'adrénaline qu'après mure réflexion. Une surexposition à ce produit est susceptible d'entraîner une plus grande sensibilité cardiaque à l'adrénaline. |

| Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie | |
|--|--|
| Agents extincteurs appropriés et inappropriés | Poudre extinctrice, dioxyde de carbone, mousse antialcool ou eau pulvérisée. |
| Produits de combustion dangereux | Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, chlorure d'hydrogène, phosgène et chlore. |
| Risques spécifiques inhérents au produit | A une température comprise entre 30° et 82 °C, toute concentration de vapeur située entre 12.5 et 90% vol. est susceptible de s'enflammer au contact d'une source de chaleur à haute température. A une température supérieure à 25.5°C, ces vapeurs sont susceptibles de s'enflammer lorsqu'elles sont mélangées à de l'oxygène pur (10.3-64.5% vol.). Certains mélanges dans l'air sont susceptibles de s'enflammer au contact de sources de chaleur de forte intensité, tels que les arcs de soudure, les étincelles ou les flammes, ou à une température et une pression élevées. Ne pas souder ou couper un récipient susceptible de contenir du solvant. |
| Équipements de protection particuliers et précautions spéciales pour les pompiers | Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection intégrale. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients et structures exposés à l'incendie. |

Fiche de données de sécurité

| Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel | |
|---|--|
| Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence | Lunettes de protection, gants (en nitrile), chaussures de sécurité résistant aux produits chimiques et appareil de protection respiratoire. Eloigner le personnel non équipé de la zone de déversement. En cas de contamination d'égouts ou cours d'eau, avertir les services d'urgence locaux. |
| Précautions environnementales | Empêcher toute matière déversée de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Endiguer si nécessaire. |
| Méthodes et matériaux à utiliser pour le confinement et le nettoyage | Boucler la zone du déversement, restreindre son accès au personnel chargé du nettoyage. Absorber ou pomper la matière déversée (utiliser un matériau absorbant pour matières organiques). Recueillir les déchets dans un récipient approprié à leur élimination. Eloigner toute source de chaleur ou surface chaude. Laver la zone du déversement à l'eau et au savon afin d'éliminer les résidus. |

| Section 7. Manutention et stockage | |
|--|---|
| Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention | Manipuler avec précaution. Produit toxique. Ne pas inhaler les vapeurs ou brumisations émanant de ce produit. Eviter tout contact cutané ou oculaire. |
| Conditions de sécurité relatives au stockage | Stocker dans un endroit frais et sec. Ne pas laisser le produit entrer en contact avec des surfaces chaudes ou des sources d'inflammation. |

| Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle | | | | |
|--|---|-------------------------------|----------------|--------------------------|
| Paramètres de contrôle Trichloréthylène | TWA: 8 Hr 10ppm (ACGIH) | STEL: 15 min 25 ppm | Plafond | DIVS* 1000 ppm |
| *présentant un danger immédiat pour la vie ou la santé | | | | |
| Contrôle de l'exposition | Ventilation locale par aspiration | | | |
| Mesures d'ingénierie appropriées | Assurer une ventilation suffisante pour maintenir la concentration dans l'air en-dessous des Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle. Les vapeurs de ce produit sont plus lourdes que l'air : empêcher leur concentration dans les dépressions de terrain et les puisards. NE PAS pénétrer dans un espace clos où des vapeurs de solvant auraient pu s'accumuler. Maintenir le récipient hermétiquement fermé après emploi. Veiller à ce qu'une station de lavage oculaire et une douche de sécurité se trouvent à proximité. | | | |
| Mesures de protection individuelle | Si les seuils d'exposition sont dépassés : | | | |

Fiche de données de sécurité

| | |
|---|--|
| Protection oculaire / faciale | Lunettes de protection résistantes. |
| Protection cutanée | Porter des gants (en néoprène) et une combinaison protectrice résistant aux produits chimiques |
| Protection des voies respiratoires | Porter un appareil de protection respiratoire équipé de cartouches filtrantes anti vapeurs organiques. |

| Section 9. Propriétés physiques et chimiques | |
|---|--|
| Apparence | Liquide translucide incolore |
| Odeur | Odeur typique semblable à celle de l'éther |
| Seuil olfactif | Donnée non disponible |
| pH | Sans objet |
| Point d'éclair | 32 °C (90 °F) |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition | 87 °C |
| Point de fusion et point de congélation | -87 °C |
| Taux d'évaporation | 0.28 |
| Inflammabilité (solide, gaz) | |
| Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité | 10.5 à 8 % vol. |
| Tension de vapeur | 57.8 mmHg |
| Densité de vapeur | 4.54 |
| Densité relative | 1.465 |
| Solubilité | Virtuellement insoluble |
| Coefficient de partage, n-octanol/eau | log Pow : 2.29 log Pow : 5 |
| Température d'auto-inflammation | 410.0 °C (770 °F) |
| Température de décomposition | Donnée non disponible |
| Volatilité en % | 100 |
| Viscosité | Donnée non disponible |

| Section 10. Stabilité et réactivité | |
|--|--------------------|
| Réactivité | Stable |
| Stabilité chimique | Stable |
| Risque de réactions dangereuses | Ne se produira pas |
| Conditions à éviter | Chaleur extrême |

Fiche de données de sécurité

| | |
|--|---|
| Matières incompatibles | Eviter la chaleur excessive, les flammes nues, les sources d'inflammation et tout contact avec les surfaces chaudes, y compris les cendres chaudes (cigarettes) et le rayonnement solaire direct. |
| Produits de décomposition dangereux | Chlorure d'hydrogène et phosgène. Eviter tout contact avec la soude caustique et la potasse caustique. Des composés sensibles au choc sont susceptibles de se former. Une réaction avec des hydroxydes de métaux alcalins forts formera du dichloroacétylène, lequel est susceptible de s'enflammer spontanément au contact de l'air. |

| Section 11. Données toxicologiques | | | |
|---|--|-----------------|-----------------------|
| Toxicité des composants | DL50 orale | DL50 cutanée | CL50 respiratoire |
| Trichloréthylène | 4290 mg/kg (rat) | 20 g/kg (lapin) | 8000 ppm, 1h (souris) |
| Voies d'exposition probables | | | |
| cutanées : | Peut provoquer une grave irritation. Une exposition unique ne devrait pas entraîner l'absorption de quantités nocives par la peau. Toute exposition et contact prolongés et répétés peut entraîner une dermatite et l'absorption de quantités significatives et éventuellement nocives. | | |
| oculaires : | Peut provoquer une grave irritation oculaire. Provoquera des douleurs, un clignement excessif et un larmoiement. La conjonctive sera rouge et gonflée. | | |
| respiratoires : | Toxique. Dépresseur du système nerveux central ; les symptômes sont : maux de tête, somnolence, étourdissements, manque de coordination, ralentissement des réactions, troubles d'élocution, vertiges et perte de conscience. Une forte exposition à divers solvants chlorés est susceptible d'entraîner la mort par fibrillation ventriculaire. | | |
| orales : | Très toxique. Susceptible de provoquer une irritation de la bouche et de l'appareil gastro-intestinal. Peut entraîner des symptômes semblables à ceux causés par une inhalation. Une aspiration dans les poumons peut se produire en cas de vomissement après ingestion, ce qui entraînera une lésion des poumons. Les symptômes d'une inflammation des poumons sont : toux, difficultés à respirer, respiration sifflante, crachat de sang et pneumonie, laquelle peut être fatale. | | |
| Estimations de la toxicité aiguë (ETA) | Orale : rat : 4920 mg/kg Respiratoire : souris : 4h – 8450 ppm Cutanée : lapin : >20000 mg/kg | | |

Fiche de données de sécurité

| | |
|---|---|
| STOT (Toxicité spécifique pour certains organes cibles) – exposition unique | Peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer une somnolence ou des vertiges. |
| Toxicité par aspiration | Non classé. |
| STOT (Toxicité spécifique pour certains organes cibles) – expositions répétées | Non classé. |
| Corrosion/irritation cutanée | Grave irritation cutanée. |
| Lésions oculaires graves/irritation | Irritant. |
| Sensibilisation cutanée ou respiratoire | Non classé.. |
| Cancérogénicité | Des tumeurs ont été observées chez les souris à qui l'on avait administré de larges quantités de trichloréthylène. Les données tendent à montrer un mécanisme non-génotoxique de la formation des tumeurs, ce qui signifie que le risque cancérigène posé par des quantités non toxiques de trichloréthylène devrait être faible ou nul. Une faible incidence de tumeurs a été observée chez les rats males ayant reçu de fortes doses de trichloréthylène, lesquelles ont réduit leur durée de vie, ce qui rend ces études inadéquates. Des données épidémiologiques limitées ont montré un faible lien entre l'exposition au trichloréthylène et le cancer du rein. |
| Reprotoxicité | |
| - fonction sexuelle et fertilité | Non classé |
| - développement postnatal | Non classé |
| - effets sur ou via la lactation | Non classé |
| Mutagénicité sur cellules germinales | Des expériences en laboratoire ont montré des effets mutagènes. Des tests in vitro ont montré des effets mutagènes. |
| Effets interactifs | Donnée non disponible |
| Autres renseignements | Aucun connu |

Section 12. Données écologiques

| | |
|-----------------------------------|--|
| Ecotoxicologie | Trichloréthylène CL 50 : 40.7 mg/l (méné à tête de boule) CL50 : 45 mg /l (crapet arlequin) CL 50 : 60 mg/l (poisson zèbre) CE50 : 450 mg/l (scenedesmus subspicatus – algue verte) |
| Persistance et dégradation | Aucune donnée relative à la dégradation de ce produit n'existe |

Fiche de données de sécurité

| | |
|-------------------------------------|--|
| Potentiel de bioaccumulation | Donnée non disponible |
| Biodégradabilité | Donnée non disponible |
| Mobilité dans le sol | Donnée non disponible |
| Remarques spécifiques | Cette matière est modérément toxique pour les organismes aquatiques sur une base aiguë (CL50 ou CE50 entre 1 et 10 mg/l pour les espèces les plus sensibles) |
| Autres effets nocifs | Aucun connu |

Section 13. Données sur l'élimination du produit

| | |
|-------------------------------|--|
| Élimination du produit | Éliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation locale en vigueur. |
|-------------------------------|--|

Section 14. Informations relatives au transport

| | |
|---|------------------|
| Numéro ONU | UN1710 |
| Désignation officielle pour le transport selon l'ONU | Trichloréthylène |
| Classe(s) de dangers relative(s) au transport | 6.1 |
| Groupe d'emballage | III |
| Dangers environnementaux | Sans objet |
| Transport en vrac | Sans objet |
| Précautions spéciales | Sans objet |
| Numéro dans le guide des mesures d'urgence du Ministère des Transports | 160 |

Section 15. Informations sur la réglementation

| | |
|------------------------------------|--|
| Inventaire LIS (Canada) | Tous les composants de ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS), la Liste extérieure des substances (LES), ou en sont exempts. |
| TSCA | Tous les composants de ce produit figurent à l'Inventaire du Toxic Substances Control Act (TSCA) ou en sont exempts. |
| Informations additionnelles | Aucune |

| Section 16. Autres informations | |
|---|--|
| Classement NFPA | Santé-3/ Inflammabilité-1/Réactivité-0/Risque spécifique-Sans objet |
| Classification SIMDUT | Santé-3/ Inflammabilité-1/Réactivité-0/ Protection individuelle-cf. Section 8. |
| Préparé par : | Services techniques de Chemfax Products Ltd. |
| Date de préparation : | 26 août 2011 |
| Date de la plus récente révision : | 15 janvier 2021 |
| <p>Clause de non-responsabilité Note à l'attention du lecteur</p> <p>A notre connaissance, les informations contenues dans la présente fiche sont exactes. Le fournisseur mentionné ci-dessus et ses filiales déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données figurant dans le présent document. Il incombe à l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit avec l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux sont susceptibles de présenter des risques et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains de ces risques soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.</p> <p>Chemfax Products Ltd. décline toute responsabilité, expresse ou tacite, relative à la qualité marchande et à l'adéquation du produit pour un usage particulier.</p> | |